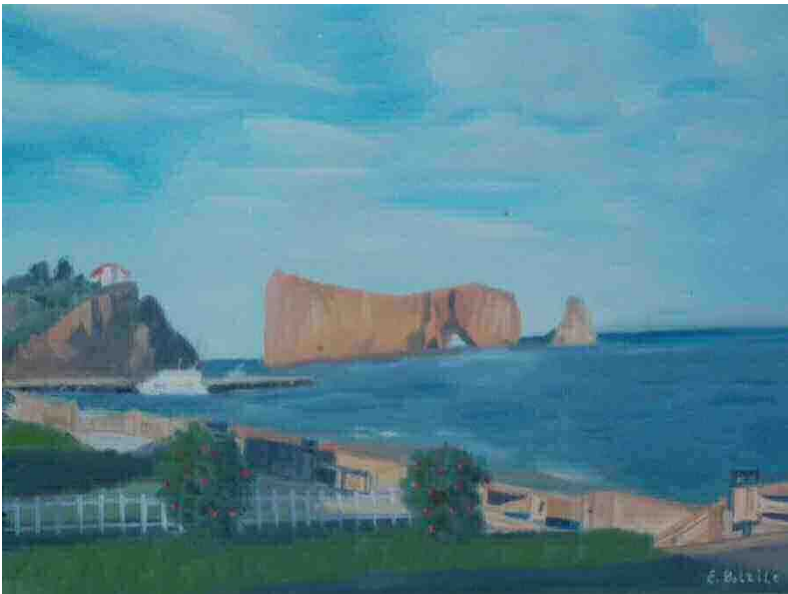


Jacques Arbour

Alfred Arbour et Marie Driscoll

Deux entrepreneurs de Percé



Avec la collaboration de
Jean-Maurice Arbour

À toute ma famille

DU MÊME AUTEUR

Arbour, Jacques, Michel Harbour et Marie Constantineau en Nouvelle-France, Deux pionniers de Québec et de Neuville, Longueuil, Éd. J.Arbour, 2018, 60 p.

Jacques Arbour
Avec la collaboration de Jean-Maurice Arbour

Alfred Arbour et Marie Driscoll

Deux entrepreneurs de Percé

COUVERTURE

Percé à l'été 1995

Reproduction d'une toile réalisée par

Evelyne Belzile

Deuxième édition revue et corrigée par l'auteur

Jacques Arbour
106-1210 boul. Curé Poirier est
Longueuil, (Québec)
J4J5J2

Dépôt légal- Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019
Bibliothèque et Archives Canada, 2019
©Jacques Arbour, 1996
ISBN: 978-2-9804967-4-5 (Version imprimée)
ISBN: 978-2-9804967-3-8 (PDF)
ISBN: 2-9804967-0-7
(Version imprimée-première édition, 1996)

Jacques Arbour

**DEUX ENTREPRENEURS
DE
PERCÉ**



Alfred Arbour
(1870-1940)



Marie Driscoll
(1874-1957)

PROLOGUE

On ne trouve que très peu d'écrits sur les petits entrepreneurs de la Gaspésie et cela n'a rien d'étonnant. L'intérêt des historiens et des biographes s'est naturellement porté vers les personnalités publiques qui ont façonné l'histoire de cette région. Toutefois, il est certain que bon nombre de gens ordinaires ont travaillé sans relâche au bien-être de leurs familles respectives et à l'essor de leur communauté.

Malgré les quelques conflits d'intérêts inévitables et avec peu de ressources financières, plusieurs d'entre eux ont tenté leur chance dans la grande aventure du tourisme et de celle de la pêche à la morue. À l'instar des Capy, LeBas et Biard de Percé, des MacPherson et des Kennedy de Douglastown et de Rivière-au Renard, des Baker et des Savage de l'Anse-du-Cap pour ne nommer que ceux-là, Alfred Arbour et son épouse Marie Driscoll étaient du nombre de ces entrepreneurs.

Malheureusement, les fonds d'archives de ces petites entreprises sont pratiquement inaccessibles; soit qu'ils aient été détruits soit qu'ils sont tout simplement égarés. Dans le but de rendre une vision objective des faits, nous avons consulté les actes notariés de toutes les

transactions imputables à Alfred Arbour et à son épouse sans oublier tous les documents photographiques disponibles. Sans ces sources documentaires, l'étude qui suit n'aurait jamais été réalisable.

Enfin, nous tenons à souligner l'apport indispensable de Jean-Maurice Arbour, dernier enfant d'Alfred Arbour et de Marie Driscoll. Son témoignage apporte à cette brève recherche une dimension perceptuelle qui peut nous aider à mieux comprendre la vie de ces deux habitants de Percé d'une époque pas si lointaine.



LE CONTEXTE

Raconter l'histoire d'un membre de l'une des familles les plus anciennes de la Gaspésie, c'est décrire d'une certaine manière l'aventure de ces hommes et de ces femmes qui possédaient une capacité d'adaptation tout à fait hors du commun.

En effet, pour les gaspésiens et les gaspésiennes de la fin du dix-neuvième siècle et de la première moitié du vingtième, la vie dans cette région du Québec exigeait de leur part des qualités personnelles très diverses soit : de la polyvalence, de la détermination, de l'autonomie et de la motivation à fournir des efforts. Bien sûr, les conditions de vie de l'époque n'étaient pas des plus faciles. Il suffit de se rappeler que ces gens d'origine modeste devaient s'adapter à des facteurs environnementaux des plus contraignants. En ayant à leur disposition des moyens matériels forts limités, ils devaient se servir d'instruments de travail beaucoup moins performants que ceux utilisés de nos jours.

Malgré tout, ces personnes ont réussi à développer une région dont les activités économiques étaient concentrées sur la pêche et l'agriculture de subsistance, sur l'industrie touristique sans oublier les activités reliées aux ressources

forestières et minières. Et comme chacun de ces secteurs ne pouvait en aucune manière générer des revenus suffisants, il n'est pas étonnant de constater que ces gens aient exercé simultanément plusieurs emplois différents au cours de leur vie.

Alfred Arbour (1870-1940) n'a pas fait exception à la règle. Il a pratiqué concurremment les métiers de cultivateur, de pêcheur, de marchand et d'hôtelier. Il a même initié quelques-uns de ses fils aux fonctions de garagiste, de batelier et de restaurateur.

Cette diversité occupationnelle illustre bien que lui et sa femme Marie Driscoll (1874-1957) vivaient dans un contexte socio-économique caractérisé par des activités commerciales saisonnières et cycliques. De plus, il nous faut bien comprendre que toute sa carrière professionnelle s'est déroulée dans une région souffrant de façon chronique de la rareté du capital jumelée aux difficultés d'obtenir du financement. D'ailleurs, ces facteurs non négligeables ont condamné la majorité de la population gaspésienne de l'époque à vivre dans la pauvreté et à exercer des métiers peu rémunérateurs. Par ailleurs, d'autres gaspésiens ont préféré émigrer vers les grands centres urbains dans l'espoir d'améliorer leur sort.

Mais il n'en reste pas moins que ces conditions difficiles ont fortement contribué à façonner le caractère de ces gens, caractère dont le trait dominant s'est exprimé par un engouement pour la liberté d'action.

LES MÉTIERS DE SUBSISTANCE

Comme la majorité de ses concitoyens, Alfred Arbour a débuté ses activités professionnelles en pratiquant les deux métiers de base les plus usuels à cette époque soit celui de pêcheur ainsi que celui de cultivateur. C'est de cette manière qu'il s'identifie à l'occasion de l'une de ses premières transactions immobilières survenue le 29 avril 1903.

« Canada, Province de Québec, District & Comté de Gaspé. Par devant Joseph Arthur Lespérance, un des juges de paix de Sa Majesté nommé pour le district de Gaspé & les témoins spécialement appelés pour l'exécution des présentes. Nous, soussignés, comparurent Dame Marie Domitilde Gamache., veuve de feu William Arbour de son vivant du même lieu, cultivateur & pêcheur & Alfred Arbour de ladite municipalité de Percé...cultivateur et pêcheur lesquels sont convenus de ce qui suit savoir ladite Dame Marie Domitilde Gamache, par les présentes, renonce à, cède...au dit Alfred Arbour...un emplacement sis & situé dans

l'Anse du Sud-Ouest du Village de Percé ...lequel emplacement connu maintenant...du cadastre du canton de Percé sous le numéro 412...»¹

Ce document nous confirme également qu'il était propriétaire d'une terre d'une superficie de 37 acres située dans les «Falls» et identifiée au cadastre sous le numéro 560. En utilisant ce lot comme monnaie d'échange dans cette affaire, Alfred Arbour posait un geste qui allait s'avérer fort important pour son avenir. Bien située géographiquement dans le village de Percé, cette acquisition va lui permettre de diversifier ses activités professionnelles. Désirant manifestement améliorer ses conditions de vie, il avait sans aucun doute compris qu'il n'avait guère le choix.

En effet, l'agriculture, du moins en Gaspésie, n'était pas une occupation suffisamment lucrative pour assurer la subsistance ainsi que l'éducation d'une famille nombreuse au début du vingtième siècle. En fait, l'éloignement de la Gaspésie des marchés de Québec et de Montréal juxtaposé à la carence des moyens de transport, constituaient des obstacles de taille pour le développement des activités agricoles et d'élevage.

1. Bureau d'Enregistrement de Percé (BEP), Registre B, volume 20, folio 169, article 167, (B 20 169 167)

« Le curé Morissette de Baie-des-Sables, dans le comté de Matane, en témoigne à la fin des années 1880 : on pourrait y cultiver avec profit les céréales, les légumes et y faire l'élevage des animaux, mais le marché manque pour l'écoulement des produits quels qu'ils soient. La station de chemin de fer la plus rapprochée est celle de St-Octave de Métis, à treize milles de distance. Comment veut-on que des bestiaux puissent se rendre avec profit, quand il faut les conduire à pied aussi loin que cela.»²

Malgré cette exigüité des marchés, il n'en demeure pas moins que l'élite canadienne-française de l'époque s'était donnée comme mission de sortir la population gaspésienne de la pauvreté en présentant l'agriculture comme étant la seule solution possible. Cette classe dirigeante considérait que l'industrie de la pêche était la seule responsable du sous-développement de la Gaspésie d'autant plus qu'elle était contrôlée par de grandes compagnies réputées pour leur propension à exploiter le peuple.³

Bien qu'Alfred Arbour et sa femme Marie Driscoll ne partageaient pas entièrement cette vision agriculturiste de la croissance économique de leur région, ils se sont investis

2. Jules Bélanger, Marc Desjardins, Yves Frenette avec la collaboration de Pierre Dansereau, *Histoire de la Gaspésie*, Montréal, Boréal Express, 1981, p. 343

3. Abbé Charles-Eugène Roy, *Percé*, Gaspé, (s.n), 1947, p.69-74

dans cette activité jusqu'en 1938 alors qu'ils léguaient de leur vivant leur terre de Cap Rouge à deux de leurs fils soit à Michel et Raoul Arbour.

*« L'An de Notre Seigneur mil neuf cent trente-huit, le dix-neuvième jour du mois de juillet...Les dit donataires seront propriétaires indivis...un autre lopin de terre sis et situé dans cette partie de la Municipalité de Percé appelée : **Cap Rouge** borné au sud par la mer, au nord par les terres du deuxième rang, d'un côté par J. Cain et de l'autre par Michael Fennessy...Quant à tous les autres biens meubles qui sont actuellement sur les immeubles donnés, animaux, instruments aratoires, voitures, outils etc..., les donateurs en font donation aux donataires.»⁴*

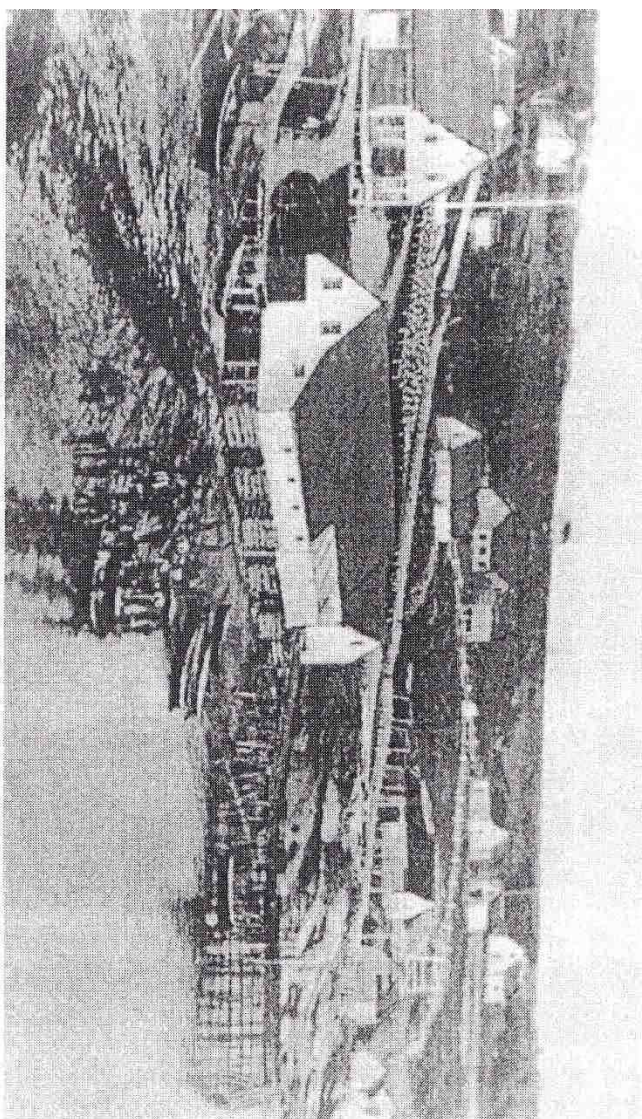
D'autre part, ce geste démontre également qu'ils possédaient à la fois le souci du bien-être de leurs enfants les moins bien nantis et un sens pratique en ce qui a trait aux réalités de la vie quotidienne. Cela est tellement vrai qu'à l'occasion d'enregistrer ce legs, ils avaient pris bien soin d'établir des balises en regard des relations interpersonnelles de leurs fils Michel et Raoul afin d'éviter tout conflit potentiel. En effet, ces derniers ne pouvaient pas vendre ou hypothéquer ces biens en aucune manière du vivant de leurs parents. Et après leur décès, si l'un des deux frères désirait se départir de sa part, il avait l'obligation de

4. BEP, B 42 110 12979

la vendre à l'autre en contrepartie d'une somme de mille dollars. Enfin, dans le but de s'assurer un certain confort à leur retraite, Alfred Arbour et Marie Driscoll avaient également prévu que les donataires devaient leur verser une rente annuelle de cent dollars en plus de les nourrir et de les vêtir convenablement tout en leur procurant les soins médicaux appropriés.⁵

De toute évidence, Alfred Arbour exerçait aussi son métier de pêcheur avec autant de réalisme. Il travaillait à ce titre pour son propre compte comme il était d'usage à l'époque tout en vendant le produit de son labeur à la Charles Robin Company. Mais, l'âge d'or des grandes compagnies jersiaises était déjà chose du passé à ce moment-là. La faillite de la Banque Commerciale de Jersey en janvier 1886 avait provoqué la fermeture temporaire de la Charles Robin Company et de la LeBouthillier & Frères, cet événement ayant affecté dramatiquement le fond de roulement de ces deux grandes entreprises; et ce, au point de les empêcher d'effectuer cet hiver là comme à l'habitude des dépenses de plus de quarante mille dollars en avance aux pêcheurs et pour l'exécution de travaux divers. Comme les familles de ces derniers dépendaient exclusivement de cet argent pour survivre durant la saison morte, ils pillèrent les magasins de ces deux grandes entreprises à Paspébiac le 16 février 1886.

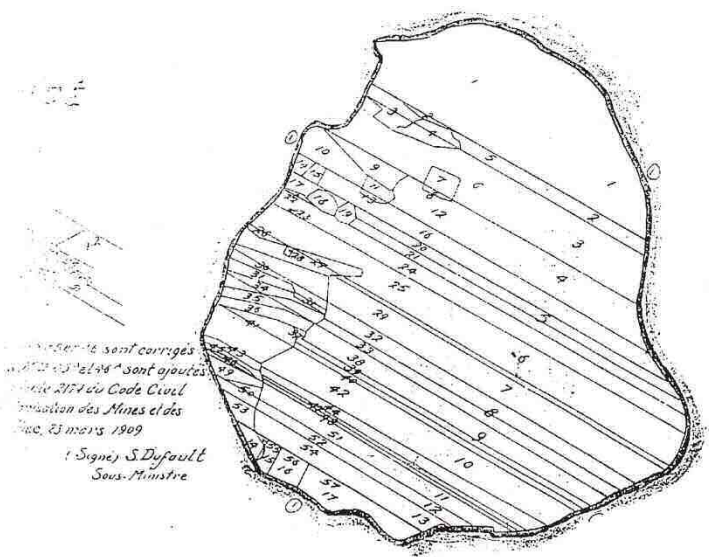
5. BEP, B 42 110 12979



L'établissement LeBouthillier à Cove Beach, Ile Bonaventure, au début du siècle.

GOLFE

Cadastre de l'île Bonaventure en 1909.



L'aide de quatre mille dollars fournies par les paliers gouvernementaux avait sans aucun doute été jugée insatisfaisante. Tous ces bouleversements ont provoqué la restructuration de la LeBouthillier & Frères en 1888 ainsi que celle de la Charles Robin Company qui avait changé de main deux ans plus tôt pour devenir la Charles Robin & Co.Limited. De plus, cette dernière se transformait de nouveau en 1891 sous le nom de Charles Robin, Collas & Co. Ltd pour enfin se réorganiser une dernière fois en 1910 sous la raison sociale de Robin, Jones & Whitman.⁶

C'est à la suite de cette crise financière que le comportement des pêcheurs s'est transformé graduellement au point de les rendre moins dépendants du système de crédit des compagnies de pêche; ces événements les avaient incité à diversifier leurs activités professionnelles notamment au niveau de l'agriculture. Finalement, les grandes fluctuations du marché international du poisson de cette fin de siècle renforçaient le désir d'autonomie de cette main d'œuvre dont le métier était soudainement devenu précaire. De leur côté, les compagnies de pêche se sont vues également dans l'obligation de s'adapter au changement pour survivre et pour demeurer productives. De nouvelles techniques de pêche et de transformation du poisson ont donné naissance

6. Jules Bélanger, Marc Desjardins, Yves Frenette avec la collaboration de Pierre Dansereau, op.cit., p. 432-437

à cette époque à un meilleur contrôle de la qualité reconnu mondialement; c'est dans ce contexte qu'est apparue l'appellation de «*Gaspe Cure*» pour identifier la morue sèche en provenance de la Gaspésie.⁷

Bien sûr, Alfred Arbour et Marie Driscoll qui s'étaient mariés le 13 septembre 1893 à Grande-Rivière vivaient tous ces événements intensément tout en s'efforçant de gagner leur vie; c'est ce qui explique pour une large part qu'ils se sont consacrés à plusieurs entreprises tout en ayant à cœur la réussite de leurs enfants. À partir de 1910, une combinaison de facteurs structurels et conjoncturels dans l'économie de la Gaspésie allait modifier sensiblement leur style de vie. Fort heureusement, Alfred Arbour possédait les qualités innées de tout entrepreneur.

7. Madeleine Bisson, «L'Île Bonaventure à l'époque de la Cie LeBouthillier», *Gaspésie*, Vol. XIX no.3 (no.75), Juillet-Septembre, Été 1981, p.16-23

LES MÉTIERS D'APPOINT

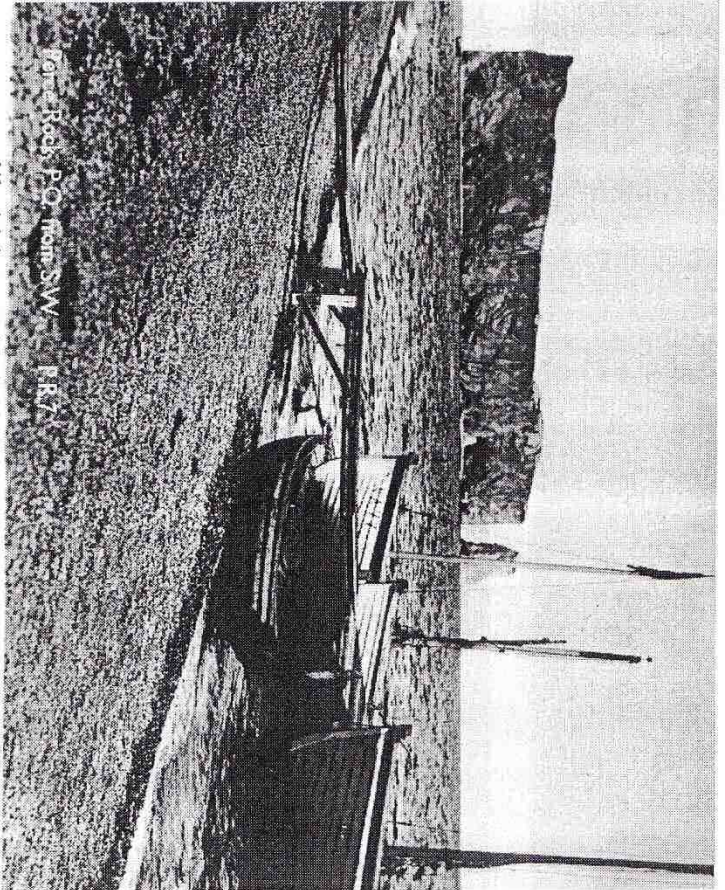
L'amélioration des communications maritimes, ferroviaires et routières allait favoriser le développement de l'industrie touristique en Gaspésie surtout à partir de 1911 lors de l'arrivée du chemin de fer à Gaspé. Malgré les imperfections de ce réseau, les touristes commençaient à fréquenter de plus en plus la péninsule qui se dotait progressivement des infrastructures d'accueil nécessaires. Aussi, l'inauguration de la route 6 en 1929 qui avait été entreprise quatre ans plus tôt, allait consacrer la vocation touristique de Percé.⁸

C'est sur cette toile de fond qu'Alfred Arbour s'est engagé dans le commerce de détail dans un premier temps et par la suite dans le secteur hôtelier au détriment de son métier de pêcheur. La conversion de sa maison privée en auberge qu'il avait nommée *The Grey Inn* illustre bien ces changements.

8. Abbé Charles-Eugène Roy, *Percé et Gaspésie*, Gaspé, (s.n), 1950, p.31-32

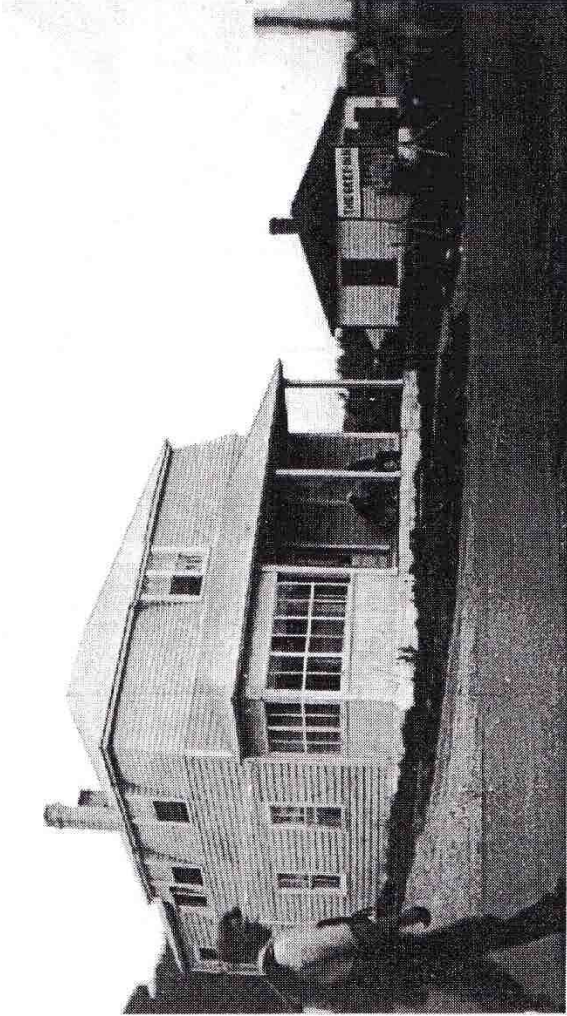
Il y louait cinq chambres tandis que son épouse Marie Driscoll servait des repas à toute heure de la journée. De plus, alors qu'il devenait en 1924 le premier propriétaire d'une automobile à Percé, il offrait un service de taxi à destination de Gaspé, de Chandler et même de Matapédia aux touristes ayant emprunté le réseau ferroviaire. Il va sans dire que toutes ces activités lui servaient de levier économique pour assurer l'éducation de ses enfants et procurer du travail à ceux qui désiraient demeurer à l'âge adulte dans le village de Percé.

C'est également dans cette optique qu'il avait pris bien soin de transformer ses barques de pêche en bateaux d'excursion destinés à transporter les touristes autour de l'Île Bonaventure. L'identification en 1919 de l'Île à titre de sanctuaire d'oiseaux à la suite de la Convention des Oiseaux Migrateurs de 1916 allait renforcer la conviction de la justesse de ce changement de vocation. D'autre part, la récession qui sévissait à la fin de la Première Guerre Mondiale, avait précipité l'industrie des pêches gaspésiennes dans une nouvelle crise; la fermeture du marché italien jumelée à la chute des prix et la baisse de la demande étaient telles que l'exode vers les grands centres urbains s'était accentué de façon vertigineuse. Par exemple, le comté de Gaspé perdait au cours des années 1922-23 quelque trente et un pour cent de son effectif de pêcheurs. Cela était fort compréhensible puisque que ces derniers



Pointe-Roch, P.O. (non SW) - FR 71

Alfred Arbour avait pris bien soin de modifier la vocation de ses barques de pêche en bateaux d'excursion.



Alfred Arbour et Marie Driscoll avaient transformé leur résidence privée en auberge.
Ils l'avaient nommée "The Grey Inn".

avaient vu leurs revenus baisser d'un peu plus de soixante-deux pour cent par rapport au niveau de ceux de 1919.⁹

Toutes ces difficultés avaient affecté tout aussi durement les grandes compagnies de pêche. Et c'est dans ce contexte que la compagnie LeBouthillier devenue insolvable, a été dans l'obligation de faire cession de ses biens le 29 juin 1923 auprès du syndic R. Ernest Lefavre. Toutefois, la liquidation des biens de la compagnie ne s'est finalisée que le 19 mars 1926 alors qu'Alfred Arbour faisait l'acquisition d'une partie de l'île Bonaventure pour la somme de deux cents cinquante dollars.

«..Le vendeur et Monsieur Alfred Arbour, marchand de Percé, Comté de Gaspé, ci-après appelé l'acquéreur lesquels ont convenu comme suit : le vendeur vend, cède, transporte et abandonne, en sa qualité susdite, et sans aucune garantie quelconque quant au titre, contenance, bornes, situation, charges, privilèges et réclamations au dit acquéreur, les propriétés et droits immobiliers suivants, savoir : le résidu du lot No.1 aux Plan et Livre de Renvoi Officiels de l'île Bonaventure, borné au Nord, et à l'est et à l'ouest par les eaux du Golfe St-Laurent, et au sud par une partie du même lot mesurant 159 pieds de front sur la largeur de l'île vendue

9. Jules Bélanger, Marc Desjardins, Yves Frenette avec la collaboration de Pierre Dansereau, op.cit., p.526-532

à Arthur Mauger avec les constructions, bâtisses et dépendances érigées sur le dit résidu. 2iè : Un certain immeuble formant la propriété communément appelée Middle Room, étant partie du lot No.10 (dix) aux Plan et Livre de Renvoi Officiels de la dite Île Bonaventure, borné en front par la mer, en arrière par John Journeaux ou représentants, d'un côté par les héritiers Duval, et de l'autre par Augustin Brochet plus le tout avec bâtisses et constructions si aucune se trouve sur les dits lots, circonstances et dépendances. 3iè : La moitié indivise des lots 27 et 29 aux Plan et Livre de Renvoi Officiels de l'Île Bonaventure, acquise par The LeBouthillier Brothers Limited du Shérif de Gaspé le 5 août 1920...»¹⁰

Dans le but manifeste d'amortir le coût de cette acquisition qui avait sérieusement entamé ses économies, Alfred Arbour devait se résoudre à vendre le 18 octobre 1927 à Augustin Brochet une partie du lot No.10 d'une superficie d'un demi-arpent en contrepartie d'une somme de soixante dollars.¹¹ Mais cette transaction était loin d'être suffisante. Or, au cours de l'été 1928, il rencontre un jeune touriste italien de 23 ans du nom de Renato Agnesi. Sans doute impressionné par la beauté de l'endroit et par l'excellente réputation de l'Île Bonaventure comme place de pêche, ce dernier prend la décision de se lancer en affaires; le 24 août

10. BEP, B 33 665 7302

11. BEP, B 34 790 8013

1928, il enregistre une entreprise sous la raison sociale de *R.Agnesi & Co.* tout en s'identifiant sous le prénom de René. Il y stipule également qu'il désire faire commerce à titre de marchand de poisson à partir de Pointe St-Pierre.¹²

Deux semaines plus tard, le jeune homme d'affaires loue d'Alfred Arbour pour une période de dix ans une partie du lot No.1 pour y faire le commerce du poisson seulement. Le bail stipulait, en outre, que le locataire avait la permission de prendre le bois nécessaire pour effectuer les réparations et les transformations des bâtiments à ses frais et pour construire un chaffaud de tête ainsi que soixante vigneaux de broche. De plus, dans le but de préserver la vocation de pêche de l'Île, Alfred Arbour avait pris la précaution d'inclure les clauses suivantes :

«...Et attendu que le locataire désire faire le commerce du poisson et que l'établissement lui est loué pour cette fin...Le locataire n'aura pas le droit de sous-louer la propriété louée, ni de transporter son bail sans le consentement écrit du locateur. Pendant la durée du bail, et à la fin d'icelui, il aura le privilège d'acheter la propriété présentement louée au cas où elle sera en vente...Le locataire paiera la moitié des taxes scolaires, municipales et autres grevant le lot numéro un de l'Île Bonaventure. Le présent bail est fait pour une durée de

12. Bureau d'Enregistrement de Percé, Déclaration des Raisons Sociales, 1875-1947, folio 293-294, article 513

dix années à compter du premier Janvier mil neuf cent vingt-neuf...Le présent bail est fait et en considération de la somme de cinquante dollars annuellement, le loyer de l'année mille neuf cent vingt-neuf étant payé...Assermenté devant moi à Percé ce 5 septembre 1928...»¹³

Pour René Agnesi, la possibilité de fonder une entreprise au Canada à l'été 1928 était plus qu'une occasion à caractère commercial. Cela lui procurait le prétexte de démontrer qu'il possédait les qualités d'un entrepreneur. Il faut dire qu'il était le fils d'un important actionnaire d'une fabrique de pâtes alimentaires située en banlieue de Gênes et désignée sous la raison sociale de *Paolo Agnesi e Figli*. Ses antécédents familiaux le prédisposaient donc à se lancer en affaires.

De son côté, Alfred Arbour y trouvait également son compte. Cette transaction lui permettait de récupérer une autre partie de son investissement tout en lui accordant la latitude nécessaire pour susciter la mise en œuvre de d'autres entreprises. Ce faisant, il pouvait donner du travail à ses fils qui demeuraient encore à Percé. C'est ainsi qu'Armand Arbour a été en mesure de consacrer son temps à exploiter les ressources forestières et agricoles du reste de la propriété de l'Île Bonaventure. De plus, il avait hérité de la responsabilité d'opérer un des bateaux d'excursion pour

13. BEP, B 35 603 8410

le bénéfice des touristes qui avaient développé un intérêt indiscutable pour la randonnée du *Tour de l'île*.

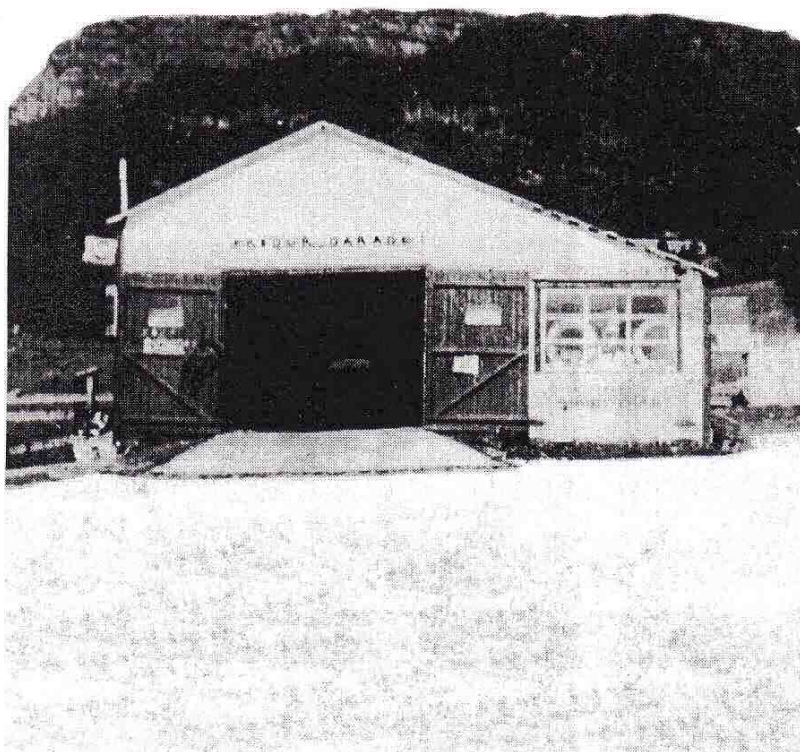
Au cours de la même période, les fils Ernest, Michel et Raoul Arbour sous la supervision de leur père, mettaient sur pied un atelier de mécanique automobile et une station-service près de leur résidence privée. Un poste d'essence et un casse-croûte situés sur le site actuel du Gargantua, ont aussi été en opération à cette époque. Cette nouvelle diversification d'activités commerciales était fortement tributaire de la croissance constante du tourisme en Gaspésie et du développement du parc automobile. Alfred Arbour et Marie Driscoll en étaient sûrement conscients d'autant plus que leurs quatre fils précités avaient la chance de s'initier à la tenue d'un commerce et de s'assurer un avenir sur le plan professionnel. Quant au plus jeune des enfants, Jean-Maurice, il pouvait aspirer à obtenir un emploi d'été soit à titre de pompiste, de préposé aux champs ou comme agent de location.

Mais la crise économique de 1929 et la période de la Grande Dépression ont contraint Alfred Arbour et sa famille à s'adapter à de nouvelles conditions difficiles. D'ailleurs, tout au long de cette décennie, même le système économique canadien a été remis en question depuis la politique monétaire jusqu'à la politique nationale de développement régional.¹⁴ Il n'en fallait pas plus pour que la

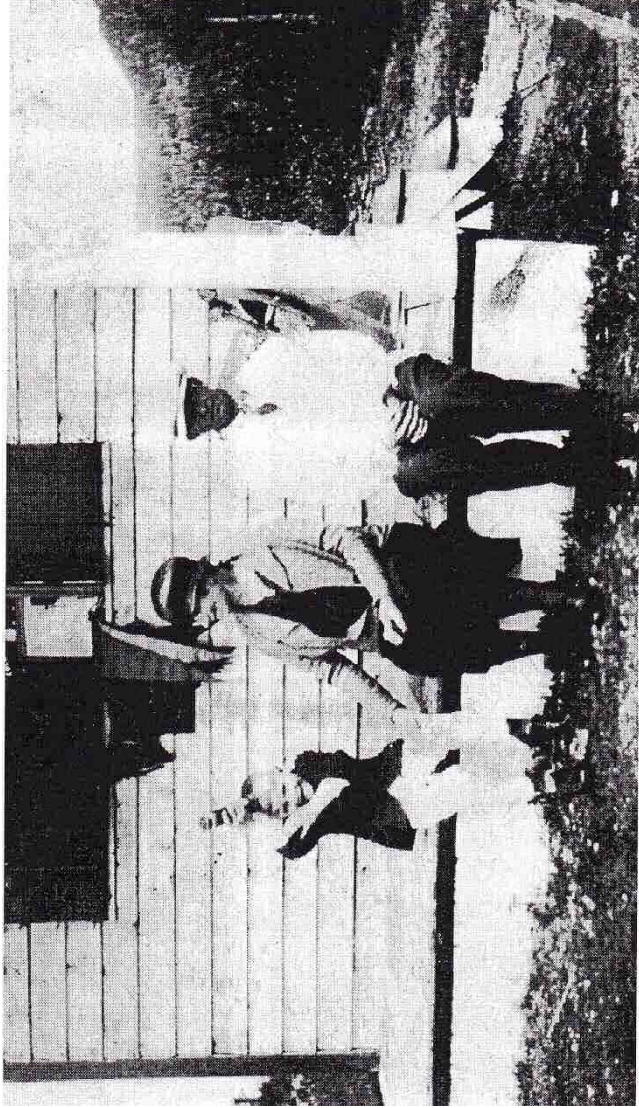
14. Alfred Dubuc, *Économie québécoise. Développement économique et politiques de développement : Canada 1900-1940*, Montréal, PUQ, 1969, p. 175-217



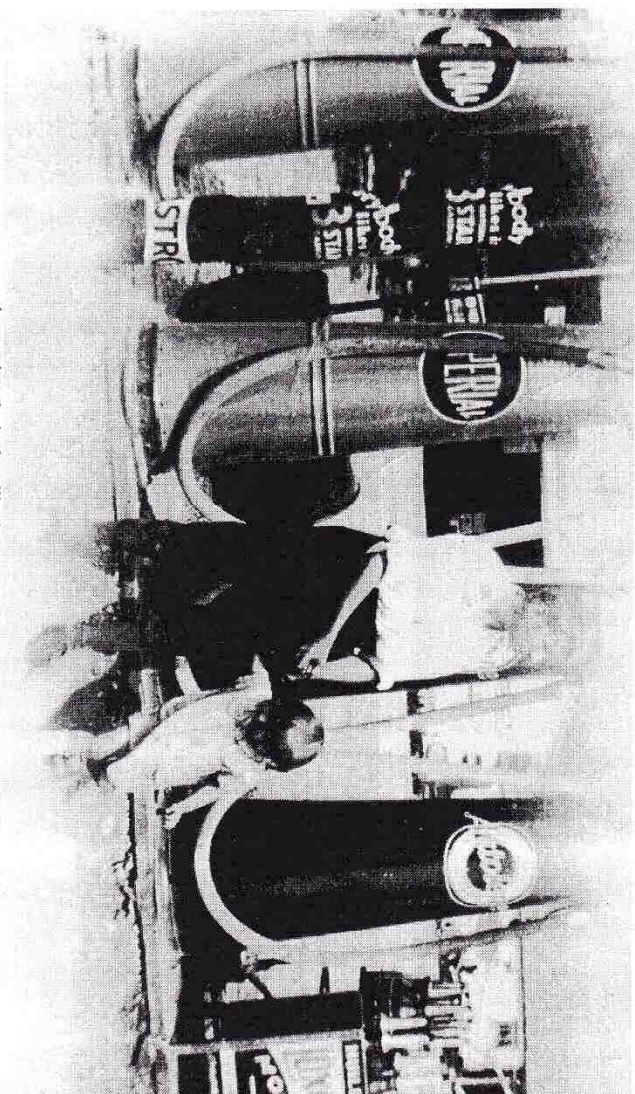
Raoul et Alfred Arbour devant la station-service
et l'atelier de mécanique automobile.



La station-service désignée sous le nom de "Arbour Garage".



Le casse-côte sur le site actuel du Gargantua en 1932. On y aperçoit Marie Driscoll entourée de son petit-fils
Gérald Arbour et de Sydney Mercier.



Le cadet de la famille Arbour, Jean-Maurice, travaillait
comme pompiste durant l'été 1932.

misère et la pauvreté connaissent dans cette Gaspésie en pleine évolution une progression fulgurante.

C'est dans ce contexte peu propice aux affaires que René Agnesi devait se résoudre à mettre en veilleuse son entreprise de pêche encore en phase de démarrage à l'automne 1930. Et, pour comble de malheur, la rareté grandissante de la ressource combinée à la pénurie quasi chronique de la *boëtte* (appât) augmentait les risques de ce type d'entreprise de façon considérable. D'ailleurs, la saison désastreuse de l'été 1930 illustre cette problématique.¹⁵

C'est dans cette conjoncture pour le moins défavorable que, le 29 octobre 1930, les deux hommes d'affaires mettaient fin à leur entente de l'automne 1928.

«...lesquels ont fait les conventions suivantes savoir : pour et en considération de la somme de cent trente piastres (\$130) payées à la signature des présentes par le dit René Agnesi au dit Sieur Alfred Arbour, les parties déclarent mettre fin à un bail passé entre eux le cinquième jour de septembre 1928 et affectant le lot No.1 de l'Île Bonaventure. Les dites parties se libèrent mutuellement de toutes obligations mentionnées au dit acte tant que pour loyer, taxes municipales ou scolaires ou autres. Le bois coupé par Monsieur Agnesi demeurera la propriété de Monsieur Arbour...»¹⁶

15. Jules Bélanger, Marc Desjardins, Yves Frenette avec la collaboration de Pierre Dansereau, op.cit., p.543-549

16. BEP, B 37 198 9442

Mais l'entreprise de pêche de René Agnesi n'était pas la seule à connaître des difficultés. Au cours des années trente, les petites coopératives qui avaient été fondées grâce au soutien du premier évêque de Gaspé, Monseigneur François-Xavier Ross, ont également été dans l'obligation de cesser leurs activités. Seule la coopérative des pêcheurs de saumon de Carleton a été en mesure de survivre durant ces années de crise. Il faut dire que ces coopératives et les petites entreprises de pêche ne possédaient pas la capacité financière d'une grande firme comme celle de Robin, Jones & Whitman, capacité si utile pour faire face à ce type de bouleversement. Le mouvement coopératif n'allait obtenir cette caractéristique que lors de la fondation de la fédération coopérative des Pêcheurs-Unis du Québec en avril 1939.¹⁷

Quoiqu'il en soit, Alfred Arbour et René Agnesi n'étaient pas le genre d'hommes à lâcher prise aussi facilement. L'enjeu était trop important puisque l'emploi d'un bon nombre de personnes dépendait toujours de la pêche commerciale. C'est alors que l'homme d'affaires italien retourne dans son pays d'origine dans le but de reprendre une partie de ce marché. Il effectuera ce périple une dizaine de fois avant de s'installer définitivement à Pointe St-Pierre en 1938. De son côté, Alfred Arbour décide de faire de la sous-traitance pour

17. Laval Lavoie, *Monseigneur François-Xavier Ross, un bâtisseur*, Outremont, Quebecor, 1995, p.137-146

le compte de l'entreprise de René Agnesi. À cet effet, il embauche quelques *gens de terre* habilités à produire de la morue sèche et de la morue verte de très bonne qualité. En s'approvisionnant en matière première auprès d'un certain nombre de pêcheurs-clients, il apporte de cette manière une contribution fort appréciable au soulagement de la misère durant ces années difficiles. Mais une nouvelle fermeture du marché italien en 1935 allait l'obliger à mettre un terme à ses opérations. C'était la fin de la pêche commerciale de la morue à partir de l'Île Bonaventure.

Entre-temps, René Agnesi se rendait bien compte que l'Italie de Mussolini se dirigeait inexorablement vers la guerre. Il envisage de plus en plus d'émigrer au Canada avant qu'il ne soit trop tard. Il se porte donc acquéreur le 10 janvier 1934 de la propriété de Claire Cassivi de Pointe St-Pierre en contrepartie d'une somme de deux cents vingt-cinq dollars.¹⁸ La rupture des relations commerciales de l'Italie avec les pays membres de la Société des Nations en 1935 lui confirme ses appréhensions. Sa décision d'émigrer en Gaspésie étant définitive, il achète de Samuel Rail le 11 septembre 1937 pour une somme de seize cents dollars une partie des lots identifiés sous les numéros cinq, six et sept.¹⁹

Cette dernière propriété qui était située à Pointe St-Pierre entre le chemin public et la mer, lui permettra de relancer

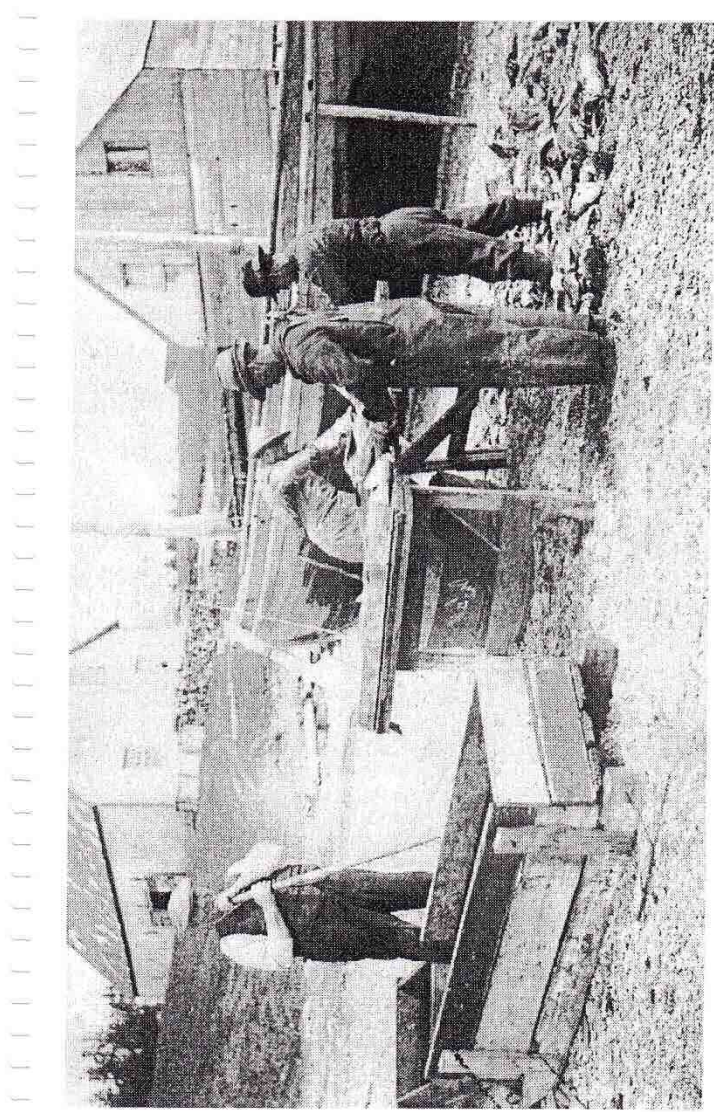
18. BEP, B 39 57 10757

19. BEP, B 41 249 12309

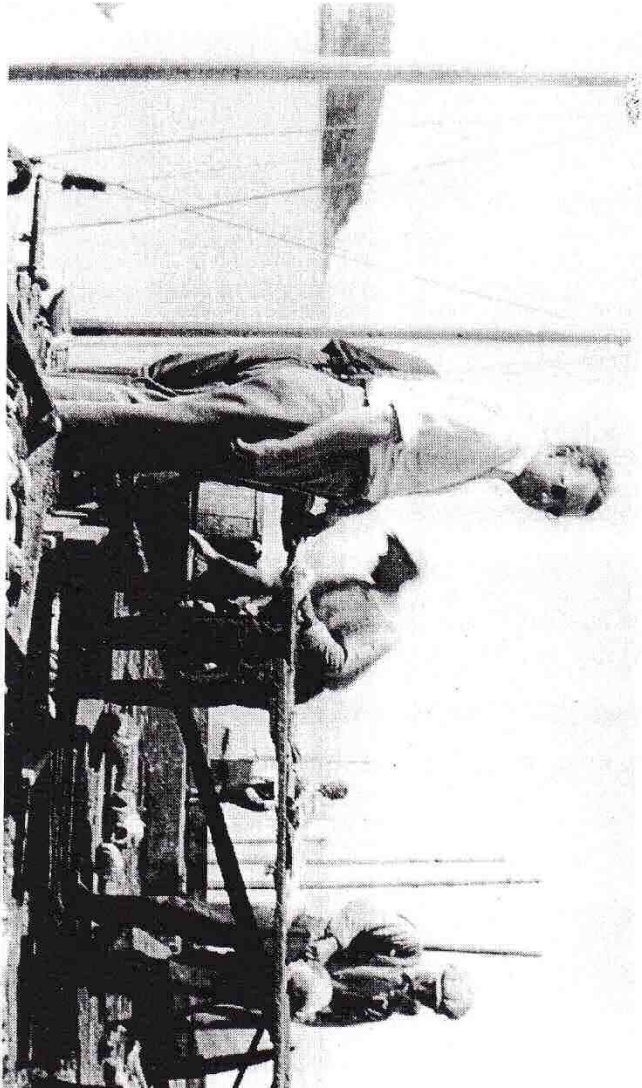
son entreprise et d'établir hors de tout doute sa crédibilité auprès des autorités canadiennes. C'est dans ces circonstances que René Agnesi obtient son statut de résident permanent au Canada en 1938 ce qui lui a permis d'échapper au fascisme italien et aux horreurs de la guerre. Il finira par vendre cette entreprise, les équipements de pêche, les terrains et les bâtisses le 25 novembre 1948 à un marchand de Cap-aux-Os, J-Léonard Gaul, pour la somme de vingt mille dollars.²⁰

Par la suite, René Agnesi s'installera dans la région de Montréal. Il y poursuivra sa carrière à titre de directeur commercial canadien pour le compte de l'entreprise italienne *Paolo Agnesi e Figli*.

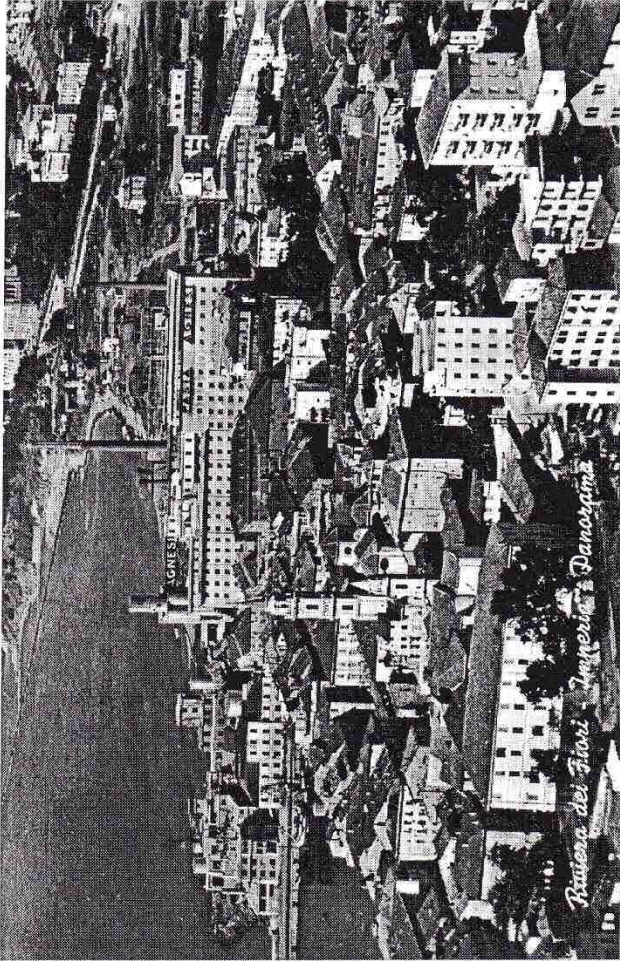
20. Bureau d'Enregistrement de Percé, acte no.20624



Alfred Arbour supervisant son équipe de "gens de terre" à l'Ile Bonaventure en 1933.



René Agnesi à Pointe St-Pierre en 1946.



La fabrique de pâtes alimentaires "Paolo Agnesi e Figli" en banlieue de Gênes.

VERS LA RETRAITE

Cette dernière incursion d'Alfred Arbour dans le secteur de la pêche commerciale avait fini par le convaincre que l'avenir de l'économie de son village passait par l'industrie touristique. Il conçoit alors le projet de rénover sa maison privée qui lui servait déjà d'auberge et d'y construire en annexe un restaurant. Mais pour ce faire, il lui fallait obtenir du financement; et comme il se refusait de contracter un emprunt, il n'avait d'autre choix que de vendre certains actifs.

Son attention s'est portée tout naturellement vers le lot No.1 de l'Île Bonaventure. Cette propriété avait baissé de valeur à ses yeux depuis sa dernière aventure dans l'industrie de la pêche d'autant plus qu'elle était convoitée par des touristes américains. Il pouvait donc espérer réaliser son projet dans un délai relativement court. D'ailleurs, il avait déjà cédé le premier octobre 1934 à Christina Anderson de New York une partie de ce lot appelé *The Big Oven* pour la somme de cent cinquante dollars.²¹ Le même jour, il avait également vendu à Marianna Boyd de Springdale au Connecticut une autre partie de ce lot nommé

21. BEP, B 39 354 11033

The Little Oven en échange d'une somme de vingt-cinq dollars.²²

C'est dans cette optique qu'il vendait le 30 janvier 1936 une troisième partie du même lot au Docteur Lindsay du New Jersey en retour d'une somme de cinq cents dollars.²³ Enfin, ce dernier fortement intéressé par l'île Bonaventure, fait l'acquisition le 19 mars 1937 d'une autre partie du lot pour la somme de deux cents dollars.²⁴ De plus, il achète le 20 novembre de la même année la dernière portion de ce lot en contrepartie d'une somme de trois mille dollars.²⁵

Cette dernière transaction allait permettre à Alfred Arbour de réaliser entièrement son projet. Il procède donc au démantèlement de l'atelier de mécanique automobile et de la station-service pour faire place à la construction du restaurant dont l'étage supérieur pouvait servir de logement. Toutefois, l'heure d'une retraite bien méritée approchait. Dans cette perspective, le 27 juillet 1938, il lègue de son vivant cette dernière bâtisse à Raoul Arbour tandis que son frère Michel hérite de la résidence principale.²⁶ De son côté, Armand Arbour se voyait octroyer le 17 janvier 1938 une partie du lot No.10 de l'île Bonaven-

22. BEP, B 40 160 11034

23. BEP, B 40 160 11602

24. BEP, B 40 710 12073

25. BEP, B 41 353 12408

26. BEP, B 42 110 12979

ture désignée sous l'appellation de *Middle Room*, une partie du lot No.12 en plus d'une vache, d'un bœuf et d'une charrue.²⁷

Mais les transactions immobilières relatives aux propriétés de l'Île Bonaventure ayant appartenu à Alfred Arbour, se sont poursuivies à la suite son décès. En effet, Marie Driscoll achète le 9 novembre 1942 du Shérif de Percé, James Furlong, une partie du lot No.1 pour la somme de trois cents dollars. Ce lot d'une superficie de deux acres avait été saisi à la suite d'une plainte à l'encontre du médecin américain, le Dr. Lindsay.²⁸ Elle revendra ce lot le 16 octobre 1945 à un autre américain, Louis Arthur LeFoley, en contrepartie d'une somme de huit cents dollars.²⁹

Entre-temps, Armand Arbour avait cédé le 22 juillet 1940 une partie de sa propriété de l'Île à John Edmund Paget pour la somme d'un dollar et ce, avec l'autorisation de son épouse Margaret Paget.³⁰ Et le 28 septembre 1942, avant de quitter définitivement Percé, il vend le *Middle Room* à Louis Ralph Brochet pour la somme de cent dollars.³¹

27. BEP, B 41 439 12485

28. BEP, B 45 137 15100

29. BEP, B 47 394 16960

30. BEP, B 43 507 13992

31. BEP, B 45 087 15054



La vente des lots de l'île Bonaventure permet à Alfred Arbour de rénover sa résidence et de construire un restaurant.

ÉPILOGUE

Bien qu'Alfred Arbour et Marie Driscoll aient vécu dans un milieu rural éloigné des grands centres urbains, ils ont eu à tenir compte au cours de leur vie de certaines influences dont celles de deux écoles de pensée; soit celle de l'ultramontanisme clérical allié au capitalisme industriel et celle du corporatisme de l'Église sociale populaire. Et comme ces courants de pensée reflétaient l'idéologie de deux élites différentes, il est raisonnable de conclure qu'ils ont été dans l'obligation de remettre en question certaines de leurs croyances. Cela a été particulièrement vrai au cours des années trente alors qu'une atmosphère de collaboration s'était installée entre les groupes sociaux en raison du chômage élevé. Bien que fort conscients de l'utilité de ce type de consensus social, Alfred Arbour et Marie Driscoll ont quand même conservé leur esprit critique de façon telle qu'ils ont pu atteindre tous leurs objectifs.

Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient transmis à leur entourage immédiat un certain nombre de valeurs qui nous sont parvenues. En outre, leur histoire nous apprend qu'ils accordaient une très grande importance à leur famille, qu'ils avaient le souci de rendre service à autrui et qu'ils possédaient un esprit ouvert sur le reste du monde. En apparence et sous bien des rapports, il serait facile de les qualifier comme étant des personnes foncièrement

conservatrices. Ainsi, la détermination dont a fait preuve Alfred Arbour à poursuivre ses activités dans les domaines de l'agriculture et de la pêche jusqu'à la fin de sa vie, pourrait servir d'argument. Toutefois, il nous faut admettre qu'il avait le souci de gagner sa vie et qu'il le faisait prudemment en utilisant les moyens que la réalité de son temps mettait à sa disposition. De plus, il est bien évident que lui et son épouse étaient conscients de vivre dans une société rurale en pleine mutation, société qui ne pouvait échapper à l'influence des grands centres urbains en plein développement.

Quoiqu'il en soit, ils étaient des gens progressistes et fort perspicaces. Lorsqu'ils ont légué leurs biens de leur vivant à trois de leurs fils soit à Michel, Armand et Raoul, ils ont pris bien soin de stipuler qu'ils le faisaient dans le but de pourvoir à leur établissement. C'est donc dire qu'ils estimaient plus important de donner à leurs enfants les outils nécessaires pour y parvenir que de leur faire don seulement de biens matériels. Ils ont également réalisé cet objectif avec leurs autres enfants mais de manière différente en tenant compte de leurs capacités respectives. Cette façon d'agir positive est sans contredit leur plus grande réussite.

Toutefois, cela ne s'est pas concrétisé sans difficulté. Pour atteindre ce résultat, il ne faut pas oublier qu'ils ont travaillé sans ménagement et qu'ils ont eu l'intelligence d'éviter les conflits stériles. Cela a été particulièrement vrai au cours des années vingt et trente alors qu'ils se sont vus dans

l'obligation de s'adapter à de nombreux bouleversements tels que la Grande Dépression, le changement d'élite politique et religieuse, l'évolution des mentalités et la pauvreté grandissante. Sans oublier leurs valeurs fondamentales et leur ancien mode de vie, ils ont quand même conservé une ouverture d'esprit par rapport aux transformations de leur milieu. Cette façon de faire les choses explique en grande partie leurs succès.

Jean-Maurice Arbour

SOUVENIRS DE FAMILLE



La famille Arbour en 1953.

Sur la première rangée dans l'ordre habituel: Raouï et Emilia Arbour, Marie Driscoll, Jeannette et Jean-Maurice Arbour.

Sur la deuxième rangée: Édouard, Arthur, William, Ernest et Armand Arbour.

MES PARENTS

Étant le treizième et dernier-né de cette belle famille, il va sans dire que j'étais l'enfant gâté. Par voie de conséquence, j'ai pu bénéficier d'une enfance des plus heureuses.

De mon père (1870-1940), j'ai conservé le souvenir d'un homme généreux qui possédait un sens inné des affaires. Tout en faisant montre d'un esprit décisionnel hors du commun dans ce milieu, il pouvait occasionnellement se laisser aller à quelques frivolités.

De son côté, ma mère (1874-1957) était une personne très disciplinée et directive en ce qui concerne toutes les questions quotidiennes. Cela lui venait sans doute de ses origines. En effet, elle était la fille de William Driscoll, pêcheur et cultivateur, qui avait émigré au Canada lors de la grande famine survenue en Irlande en 1840. Quant aux parents de sa mère Rachel Baronet, ils avaient été dans l'obligation de quitter la France lors de la Révolution française. Il appert qu'au début de leur mariage, mes grands-parents maternels ne pouvaient communiquer entre eux puisqu'ils étaient unilingues. Quoiqu'il en soit, ma mère était fort préoccupée par l'éducation de ses enfants. Elle désirait également que ces derniers puissent acquérir une discipline vis-à-vis les questions monétaires sans aucun doute afin de leur éviter de vivre dans la pauvreté.

Il faut comprendre que les conditions économiques de l'époque étaient très difficiles durant la Grande Dépression des années trente. À titre d'exemple, les salaires moyens versés dans la région de Percé au cours de cette période oscillaient entre cinquante cents et un dollar par jour. Au cours des années trente et quarante, les employées de maison qui travaillaient pour l'entreprise familiale, recevaient de cinq à sept dollars par mois pour leurs services.

LOUIS-ALFRED (1893-1953)

Aîné de la famille, Louis-Alfred que l'on surnommait Freddie, a été recruté par l'armée canadienne en 1915 en obtenant le grade de Sergent. Il a reçu la Médaille de Guerre ainsi que la Médaille de la Victoire à la fin de la première guerre mondiale. À la suite de sa démobilisation survenue en 1920, il a obtenu un poste de douanier pour le compte du gouvernement fédéral. Au cours de sa carrière, il a été promu à une fonction de direction relevant du bureau régional de Douanes et Accises Canada qui était situé sur la rue McGill à Montréal.

Il a épousé Eulalie LeRoyeur qui est décédée quelques années avant lui; aucun enfant n'a vu le jour de cette union. À la

suite du décès de son épouse, Louis-Alfred rédige son testament tout en me désignant comme liquidateur testamentaire. J'ai été surpris de constater qu'il avait légué la totalité de ses biens aux Pères Franciscains; la valeur approximative de sa succession avoisinait les cinquante mille dollars. Ma mère, ayant été informée de la teneur du testament de son fils aîné, se servit de son influence auprès de lui pour qu'il en modifie le contenu. Un tiers de la succession devait servir à l'éducation des enfants de son beau-frère, un tiers à l'éducation des enfants de son frère Armand et le dernier tiers à la communauté franciscaine.

À la suite du décès de son épouse Eulalie, sa santé s'est détériorée graduellement. Le premier janvier 1953, je me suis rendu chez lui à St-Lambert en compagnie de notre frère Arthur. Nous voulions lui exprimer nos meilleurs vœux pour la Nouvelle Année mais nous avons été surpris par son état de santé chancelant. C'est alors que j'ai communiqué avec le docteur LaCharité de Ville LaSalle qui m'a conseillé de le conduire immédiatement à l'Hôpital de Lachine. C'est au cours de ce trajet qu'il a rendu l'âme. Inutile de vous décrire le désarroi qui s'est emparé de nous à cette occasion. Enfin, j'aimerais souligner que j'ai rencontré mon frère aîné pour la première fois à l'âge de dix-sept ans.

BÉATRICE (1894-1921)

À sa majorité et à la suite de son mariage, elle a vécu dans le Maine où son époux travaillait dans l'industrie du textile. Elle est décédée à l'âge de vingt-sept ans à la suite d'une fausse couche. C'est tout ce que nous savons sur cette sœur. Cependant, il semble que nous avons de la parenté dans cet État étant donné qu'une sœur de ma mère y résidait.

ÉDOUARD (1895-1966)

Après ses études primaires, il a obtenu un emploi de stagiaire à la succursale de la Banque Canadienne Nationale de Grande-Rivière. Son salaire était si peu élevé que mes parents ont été dans l'obligation de payer sa pension durant deux ans. Il connaît par la suite une carrière remarquable dans le secteur bancaire en raison de sa détermination. De son mariage avec Germaine Dorion, quatre enfants ont vu le jour soit : Guy, Gérald, Jean-Claude et Jacqueline. Il est décédé à l'âge de soixante et onze ans.

ÉMILIA (1897-1991)

Elle a obtenu une dispense pour être en mesure d'épouser son cousin germain Thomas Driscoll. Trois enfants sont nés de cette union : Evelyne, Jacqueline et Janine. Au cours de sa jeunesse, elle a été atteinte de la tuberculose et ce, durant une période de trois ans. Il faut dire qu'à cette époque, une épidémie de cette affection sévissait dans cette région de la Gaspésie.

Elle a résidé à Montréal et à Percé tout au long de son mariage. À la suite de son divorce, elle est retournée dans la métropole pour vivre sa vieillesse dans une résidence pour personnes âgées. Très heureuse dans cet environnement, elle est décédée à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.



ARTHUR (1899-1973)

Après une année d'études de niveau secondaire dans la région de Belleville en Ontario, il a été employé dans un premier temps à titre de commis d'épicerie pour le compte de la chaîne d'alimentation *Thrift Stores*. Par la suite, il a occupé un poste de gérant de magasin pour cette firme

durant plusieurs années. Il a terminé sa carrière professionnelle à l'emploi du Canadien National au sein de la division de la maintenance.

Il a épousé Lily St-Aubin qui était originaire de la région d'Ottawa. Bien que ce couple a été éduqué dans un environnement bilingue, leurs trois enfants ont fréquenté des institutions anglophones. James, Louise et Madeleine ne se sont jamais préoccupés de leur origine francophone. Mon frère Arthur est décédé à l'âge de soixante-quatorze ans.

WILLIAM (1901-1971)

Doté d'un caractère très sociable, son enthousiasme hors du commun lui a été très utile au cours de sa carrière. Il a œuvré de nombreuses années en tant que représentant pour la société alimentaire *Swift* avant de se réorienter dans le secteur de l'assurance-vie et de l'assurance générale. Il a connu beaucoup de succès dans cette industrie notamment dans la région de la Mauricie.

Il a épousé Olyda Ayotte et de ce mariage, quatre enfants ont vu le jour soit : Pierre, Suzanne, Rose-Marie et Francine.

Le décès de Wellie est survenu alors qu'il était âgé de soixante-dix ans.

JEANNETTE (1903-1981)

À la suite de son mariage avec Venant Dubuc, elle a toujours été en relation avec la partie de la famille qui résidait à Percé. Elle y passait toujours quelques semaines lors de la période estivale. Les enfants demeurant dans notre village d'origine trouvaient toujours refuge chez elle lorsqu'ils étaient en visite dans la région de Montréal. Elle n'a donné naissance à aucun enfant. Elle est décédée subitement à l'âge de soixante-dix-huit ans. Je conserve un excellent souvenir d'elle car elle était une personne très généreuse.

ERNEST (1905-1961)

Dès son jeune âge, il a été très actif dans le commerce de détail notamment dans le secteur des stations-service. Par la suite, il s'est spécialisé dans les secteurs de la

restauration et de l'hôtellerie. D'ailleurs, il a été le fondateur de l'Auberge du Gargantua de Percé. Marié à Alice Mercier, il n'a laissé aucune progéniture. La maladie l'a emporté de façon prématurée à l'âge de cinquante-six ans. Personne foncièrement réservée vis-à-vis de son entourage, nous gardons de lui un excellent souvenir.

ARMAND (1907-1979)

Il a travaillé pour mon père à l'Île Bonaventure notamment dans son entreprise de pêche et aussi comme batelier d'excursion. En quittant Percé, il a obtenu un emploi dans les mines du nord de l'Ontario pour ensuite travailler dans l'industrie maritime de Sorel. Il a terminé sa carrière au Canadien National. De son union maritale avec Margaret Paget, cinq enfants ont vu le jour : Jeannette, Armand, Guy, Anita et Margaret. Il est décédé à l'âge de soixante-douze ans.

JACQUELINE (1909-1921)

À l'âge de douze ans, elle est décédée des suites d'une méningite. Il faut comprendre que la science médicale de l'époque ne pouvait pas traiter cette maladie efficacement.

RAOUL (1914-1966)

Il était l'adjoint d'Ernest dans l'opération de l'atelier de mécanique automobile et de la station-service. Lorsque ce dernier s'est réorienté dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie, il en a pris la gérance. Cependant, sans doute influencé par le succès de notre frère, il a décidé également d'y faire carrière avec d'excellents résultats.

Nous avons toujours entretenu avec lui ainsi qu'avec sa femme Margaret Roberts une amitié continue qui se poursuit avec ses cinq enfants soit avec Ethel, Lorraine, Judith, Bernard et Glenn. Malheureusement, en raison d'une blessure subie à la tête durant sa jeunesse, une tumeur au cerveau s'est développé ce qui a été la cause de son décès à l'âge de cinquante-deux ans.

MICHEL (1915-INCONNU)

D'un caractère influençable, il possédait une personnalité agréable renforcée par sa sociabilité. Il a exploité avec succès une entreprise de bateaux de croisière à Percé. Malheureusement, il a développé au cours des années une propension à l'alcoolisme en raison, du moins en partie, de son cercle d'amis. Nous avons tenté par tous les moyens de lui venir en aide mais sans résultat concret.

Depuis les trente dernières années, nous avons perdu sa trace et nous présumons qu'il est décédé dans l'ouest canadien. De sa première union avec Rolande Bourget, trois enfants ont vu le jour : Alphé, Micheline et Renée. Quant à Carole, elle est née à la suite de son deuxième mariage avec Blanche Bourget.

JEAN-MAURICE (1919-2008)

Il est difficile pour moi de décrire mon cheminement et ce, même à l'âge de soixante-seize ans. Il a été et continue d'être très enrichissant et des plus agréable en compagnie de mon épouse Jeanne Mallette qui m'a été présentée par mon frère Arthur en 1942.

Au cours de ma jeunesse à Percé, la tradition voulait que chaque grande famille se devait de procurer à l'Église une vocation religieuse. Étant le treizième et le cadet de la famille, j'ai été désigné pour concrétiser ce projet. C'est la raison pour laquelle mes parents m'ont inscrit dès l'âge de huit ans au pensionnat des Pères Cisterciens qui était situé à une quinzaine de milles de Percé. Mais n'ayant sans doute pas la vocation, je me suis évadé de cette institution au bout de deux mois. À cinq heures du matin, je suis retourné à pied chez moi. Il va sans dire que mes parents ont immédiatement compris le sens de ma démarche.

C'est à l'âge de onze ans que je débutais mes études classiques au Séminaire de Gaspé. Et trois ans plus tard, à la suite d'une campagne de recrutement que menaient les collèges classiques, je me suis retrouvé au Séminaire de Rimouski grâce à l'intervention de l'abbé Gagnon. Il est probable que j'ai été la victime de la compétition que se livraient le Séminaire de Gaspé et celui de Rimouski. Quoiqu'il en soit, mon attitude négative m'a valu d'être expulsé de cette institution alors que j'étais en Versification.

Un peu plus tard, je faisais mon entrée au sein de la Gendarmerie Royale du Canada pour réorienter ma carrière au terme de quelques années de service dans le domaine du courtage des valeurs mobilières pour le compte de la firme Pitfield, Mackay & Ross. Une fois devenu actionnaire et membre du bureau de direction de cette entreprise anglophone, j'ai fortement contribué à la mise sur pied d'un service à la clientèle d'expression française. Des problèmes

de santé m'ont obligé à prendre une retraite prématurée à l'âge de quarante-neuf ans. Toutefois, j'ai eu la chance de pouvoir réaliser par la suite plusieurs mandats pour la Banque du Canada à l'occasion des diverses campagnes d'obligations d'épargne ainsi que pour la compagnie d'assurance Mutual Life.

Enfin, mon épouse Jeanne et moi-même tenons à souligner que nous sommes privilégiés d'entretenir des relations chaleureuses et harmonieuses avec nos quatre enfants : Jacques, Claudette, Diane et Jean-Maurice. Il en est de même avec nos petits-enfants.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES MANUSCRITES

Nous avons consulté les registres des actes notariés du Bureau d'Enregistrement de Percé pour les années 1903 à 1948; et plus spécifiquement ceux qui concernaient les transactions initiées par Alfred Arbour et René Agnesi.

SOURCES IMPRIMÉES

Revues

Bisson, Madeleine, «L'Île Bonaventure à l'époque de la Cie LeBouthillier», *Gaspésie*, Vol. XIX no.3 (no.75), Juillet-Septembre, ÉTÉ 1981, p. 16-23

Day, Réginald, «L'histoire judiciaire de la Gaspésie», *Revue d'Histoire et de Traditions Populaires de la Gaspésie*, Vol. XIII no.3 (no.51), Juillet-Septembre 1975, p.106-113

Émard, Michel, «C.R.C. 1764-1964. L'empire de Charles Robin. Inventaire documentaire.», *Cahiers gaspésiens*, no.4, Pointe au Genièvre, 1980, 61 p.

ETUDES

Études générales

Bélanger, Jules, Desjardins, Marc, Frenette, Yves avec la collaboration de Pierre Dansereau, *Histoire de la Gaspésie*, Montréal, Boréal Express, 1981, 797 p.

Dickinson, John A., Young, Brian, *Brève Histoire socio-économique du Québec*, Sillery, Septentrion, 1992, 382 p.

Dubuc, Alfred et al, *Économie québécoise*, Montréal, PUQ, 1969, 495 p.

Moussette, Marcel, *La pêche sur le St-Laurent. Répertoire des méthodes et des engins de capture*, Montréal, Boréal Express, 1979, 212 p.

Pye, Thomas, *Images de la Gaspésie au XIXème siècle*. Trad. et commenté par Jean Laliberté et André Lepage, Québec, Presses Comeditex, 1980, 89 p.

Monographies locales

Roy, Abbé C-E., *Percé et Gaspésie*, Gaspé, (s.n), 1950, 48 p.

Roy, Abbé C-E., *Percé*, Gaspé, (s.n), 1947, 178 p.

Biographie

Lavoie, Laval, *Monseigneur François-Xavier Ross. Un bâtisseur*, Outremont (Québec), Les Éditions Québecor, 1995, 190 p.

TABLE DES MATIÈRES

PROLOGUE	7
LE CONTEXTE	9
LES MÉTIERS DE SUBSISTANCE	11
LES MÉTIERS D'APPOINT	20
VERS LA RETRAITE	40
ÉPILOGUE	44
SOUVENIRS DE FAMILLE	47
BIBLIOGRAPHIE	61
TABLE DES MATIÈRES	64

Achévé d'éditer chez l'auteur en octobre 2019

Longueuil (Québec)

Au cours de leur vie, Alfred Arbour (1870-1940) et son épouse Marie Driscoll (1874-1957) se sont impliqués dans les industries de l'agriculture et de la pêche. De plus, ils n'ont pas hésité à explorer les secteurs de l'hôtellerie et du commerce de détail.

Cette diversité occupationnelle illustre bien le fait qu'ils vivaient dans un contexte socio-économique caractérisé par des activités commerciales saisonnières et cycliques.



Jacques Arbour a travaillé dans les secteurs des ressources humaines et de l'enseignement durant une quarantaine d'années. Cette brève recherche fait partie intégrante de son histoire familiale. Il est détenteur d'une Licence ès Lettres (Histoire) de l'Université de Sherbrooke.